

Présents : C. THOMAS - C. VISTE - N. ABBAL - C. BASTIER - V. BAUDE-TOUSSAINT - N. ROUQUAIROL - I. DUMAS - B. GRYNFELTT - L. MOULARD - C. BOUCHE - F. SEIGNOUREL DE PASTORS - A. HERNANDEZ - V. FONTVIEILLE - F. PIBAROT - H. CABANEL - A. VALENTIN - F. AIT OUARET - H. GRANIER

Mandats : V. FRYDER AMEE à C. VISTE - R. CABANNES à V. BAUDE-TOUSSAINT - A. MARTI à L. MOULARD - A. FLORIO à C. BASTIER - F. LANGIN à H. CABANEL - R. BEAUCOURT à F. AIT OUARET - G. LABATUT à A. VALENTIN

Absents excusés : O. BONNET - E. TOURRETTE

M. Le Maire arrivera en séance prochainement, C. VISTE anime la séance du Conseil Municipal.

Secrétaire de séance : Mme Lyliane MOULARD est élue à l'unanimité secrétaire de séance

I - Approbation du procès verbal du Conseil Municipal du 30 juillet 2015

Le procès-verbal est adopté à la majorité (4 voix contre A. VALENTIN, F. AIT OUARET, R. BEAUCOURT ayant donné mandat à F. AIT OUARET, G. LABATUT ayant donné mandat à A. VALENTIN)

II - Annulation demande de subvention DETR 2015 concernant la réhabilitation de l'Hôtel de Police

C. VISTE, au regard du calendrier des investissements futurs propose de différer l'aménagement de l'Hôtel de Police dans le temps et demande l'annulation de la subvention 2015 au titre de la DETR (Dotations d'Equipement des Territoires Ruraux).

Le point II est approuvé à la majorité par le Conseil Municipal (1 abstention : H. GRANIER).

III - Opération renouvellement urbain - demande de subvention auprès du Conseil Régional

A la demande M. Le Maire, ce point est reporté jusqu'à son arrivée.

IV - Opération renouvellement urbain - demande de subvention auprès du Conseil Départemental

A la demande M. Le Maire, ce point est reporté jusqu'à son arrivée.

V - Convention TLPE entre la commune et le cabinet CTR

C. VISTE donne lecture de la note de synthèse.

Le point V est approuvé à la majorité par le Conseil Municipal (4 abstentions : A. VALENTIN, F. AIT OUARET, R. BEAUCOURT ayant donné mandat à F. AIT OUARET, G. LABATUT ayant donné mandat à A. VALENTIN).

VI - Convention TVA entre la commune et le cabinet CTR

C. VISTE donne lecture de la note de synthèse.

Le point VI est approuvé à la majorité par le Conseil Municipal (4 abstentions : A. VALENTIN, F. AIT OUARET, R. BEAUCOURT ayant donné mandat à F. AIT OUARET, G. LABATUT ayant donné mandat à A. VALENTIN).

VII - Motion AMF contre la baisse des dotations

A la demande d'H. CABANEL, ce point est reporté jusqu'à son arrivée.

VIII - Groupement de commandes Plans Communaux d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles

C. BASTIER donne lecture de la note de synthèse.

Le point VIII est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

IX - Création d'emplois

M. Le Maire arrive en séance à 18h55.

Le point IX est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

III - Opération renouvellement urbain - demande de subvention auprès du Conseil Régional

M. Le Maire donne lecture de la note de synthèse.

Le Point III est approuvé à la majorité par le Conseil Municipal (4 abstentions : A. VALENTIN, F. AIT OUAET, R. BEAUCOURT ayant donné mandat à F. AIT OURAET, G. LABATUT ayant donné mandat à A. VALENTIN et 1 voix contre : H. GRANIER).

IV - Opération renouvellement urbain - demande de subvention auprès du Conseil Départemental

M. Le Maire donne lecture de la note de synthèse.

Le Point IV est approuvé à la majorité par le Conseil Municipal (4 abstentions : A. VALENTIN, F. AIT OUAET, R. BEAUCOURT ayant donné mandat à F. AIT OURAET, G. LABATUT ayant donné mandat à A. VALENTIN et 1 voix contre : H. GRANIER).

Point complémentaire : Modification cession des parcelles BI 299-300

H. CABANEL arrive en séance et dispose du pouvoir de F. LANGIN.

M. Le Maire donne lecture de la note de synthèse.

Le point complémentaire est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

VII - Motion AMF contre la baisse des dotations

M. Le Maire rappelle l'action nationale de l'association des Maires de France contre la baisse des dotations par l'Etat envers les communes.

Le point VII est approuvé à la majorité par le Conseil Municipal (4 abstentions : A. VALENTIN, F. AIT OUAET, R. BEAUCOURT ayant donné mandat à F. AIT OURAET, G. LABATUT ayant donné mandat à A. VALENTIN et 2 voix contre : H. CABANEL, F. LANGIN ayant donné mandat à H. CABANEL).

X - Compte-rendu de la délégation L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

M. Le Maire informe le conseil municipal des décisions :

- 2015-019 : Bail de location - M. SANDOVAL Loïc
- 2015-020 : Contrat de location SIMPLY GED
- 2015-021 : Formation Préparation à l'oral du concours d'ATSEM - LAMBRON Svetlana
- 2015-022 : Etudes pour la révision du PLU - G2C Ingénierie

IX - Questions diverses

- Lecture des réponses de la Sous-préfecture de Lodève relative à la lettre d'un Serviannais sur les finances communales par M. Le Maire.
- Implantation des caméras
- Utilisation de la location de la salle aux sports par le collège : quelle est la politique d'entretien de cet équipement ?
- Bilan de la rentrée scolaire
- Bilan saison touristique

La séance est levée à 20h30.